



Vieillissement et attractivité conditionnent l'avenir démographique des villes moyennes

La croissance démographique des villes moyennes est moins rapide que dans les grandes villes, en lien avec une population plus âgée. À l'horizon 2050, le vieillissement va se poursuivre et ralentir les gains de population. Pour autant, certaines villes moyennes ont des perspectives de croissance soutenue grâce à leur forte attractivité. D'autres, portées par une population jeune, pourraient vieillir faute d'attractivité résidentielle, comme c'est déjà le cas pour Oyonnax et Chamonix. À l'opposé, certaines villes moyennes plus âgées de l'ouest et du sud continueraient à progresser modérément sous le seul effet des migrations résidentielles. Enfin, certaines villes vieillissantes et peu attractives verraient leur population stagner voire décliner, même si un retournement de tendance n'est pas à exclure.

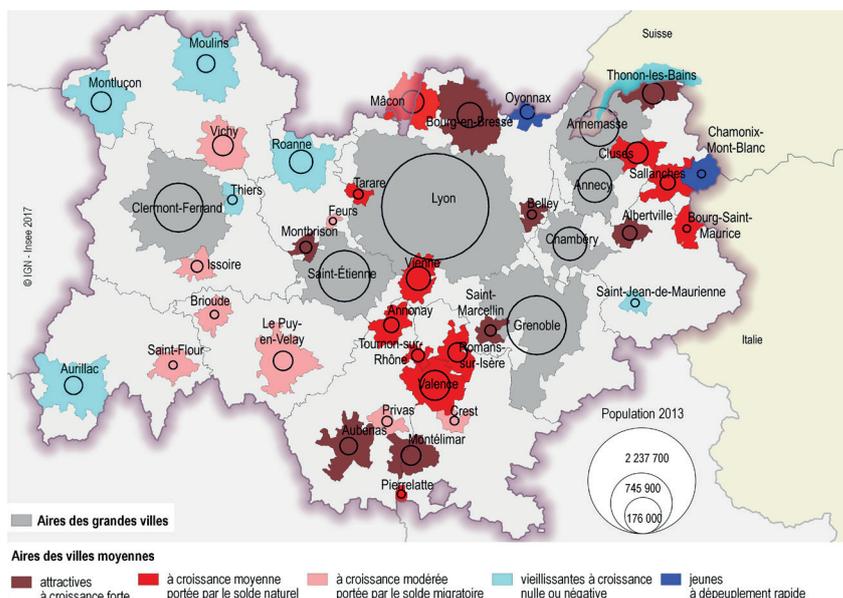
France-Line Mary-Portas, Philippe Bertrand, Insee

Les 35 villes moyennes d'Auvergne-Rhône-Alpes, moyens et grands pôles urbains dont la population est inférieure à 150 000 habitants (*définitions*), abritent avec leurs couronnes périurbaines près du quart de la population régionale (1 837 300 habitants).

Ces villes moyennes peuvent être confrontées à des problèmes d'attractivité dus à l'absence de certains équipements, au défaut d'offre universitaire complète et parfois à des pertes d'emplois industriels. Pourtant, l'ensemble de leurs aires d'influence a gagné 148 800 habitants depuis 1999 (+ 0,6 % par an en moyenne). Ces villes moyennes sont soumises comme les plus grandes à la périurbanisation. La population de leur couronne augmente généralement plus fortement que celle du pôle et notamment de la ville-centre, qui perd parfois des habitants au profit de sa périphérie.

1 Cinq profils différenciés de dynamique démographique dans les aires des villes moyennes

Population des aires urbaines et typologie démographique des villes moyennes



Note : la typologie a été réalisée à partir de l'analyse de la croissance démographique annuelle moyenne entre 1999 et 2013 ainsi que des contributions des soldes naturel et migratoire sur cette période.

Champ : aires des grandes villes et des villes moyennes

Sources : Insee, Recensements de la population et État-Civil

Des gains de population moins rapides que dans les grandes villes

Bien qu'elles gagnent des habitants, le poids des aires d'influence des villes

moyennes diminue dans la population régionale. Leur croissance démographique est moins forte que celle des aires des grandes villes (+ 0,9 % par an depuis 1999). En effet, beaucoup de villes moyennes abritent une population plus âgée que celle des grandes villes, et les couples en âge d'avoir des enfants y sont proportionnellement moins nombreux. La plupart pâtissent en outre de départs vers les grandes agglomérations de jeunes adultes (18-24 ans), étudiants et entrants dans la vie active, qui ne sont pas compensés par les arrivées.

Le vieillissement va ralentir la croissance démographique à l'avenir

Le rythme de croissance des villes moyennes¹ diffère selon leur structure par âge et leur attractivité résidentielle (figure 1). Mais toutes sont confrontées au vieillissement de leur population (figure 2). Les personnes âgées de 65 ans ou plus augmentent à la fois en nombre et en proportion.

Ce vieillissement se poursuivra nécessairement d'ici 2050, comme dans l'ensemble du pays et de la région, avec l'arrivée aux âges élevés des dernières générations du baby-boom, plus nombreuses que les suivantes. Il sera plus marqué dans les villes moyennes que dans les grandes agglomérations et son impact sur le solde naturel (définitions) devrait contribuer à diminuer leurs gains de population. Ainsi, pour les quinze villes moyennes les plus importantes, la croissance démographique va ralentir. Les écarts de croissance entre les villes vont également se réduire. Plus encore que dans le passé, l'évolution de leur population dépendra alors de leur capacité à retenir leurs habitants ou à en attirer de nouveaux.

Des perspectives de croissance soutenue pour les villes attractives du sud et de la périphérie des grandes aires

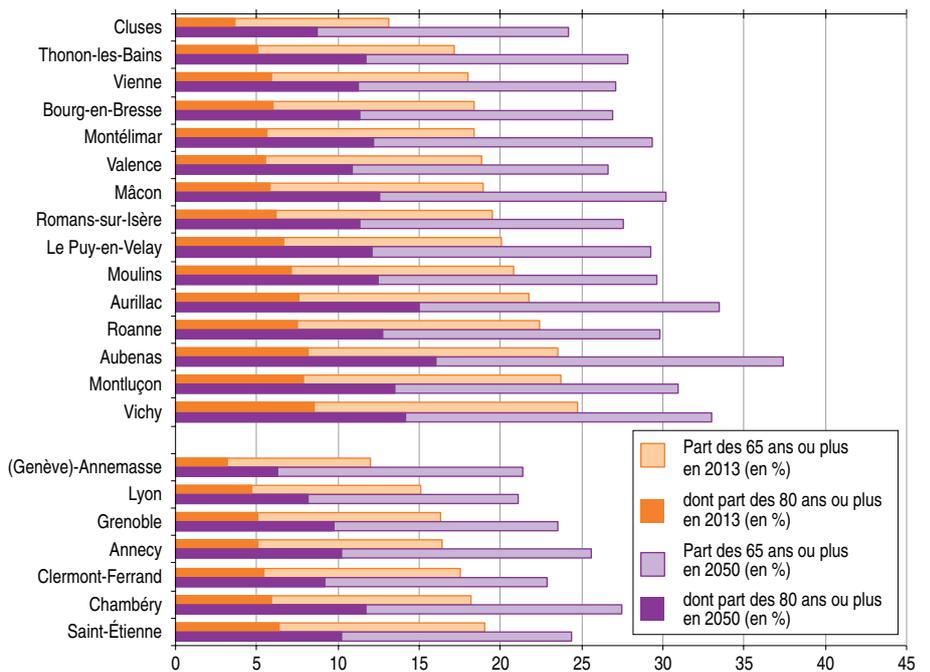
Entre 1999 et 2013, huit villes moyennes connaissent une croissance démographique élevée principalement liée à leur forte attractivité résidentielle. La variation de leur population résultant des arrivées et des départs d'habitants (solde migratoire, définitions) est ainsi comprise entre + 0,6 % et + 1,2 % par an. Ces villes ont enregistré la moitié des gains de population de l'ensemble des villes moyennes régionales, alors qu'elles n'abritent qu'un quart de leurs habitants.

Six d'entre elles ont en commun d'être situées à proximité de grandes villes : Thonon-les-Bains près de Genève, Bourg-en-Bresse au nord de Lyon, Albertville proche de Chambéry, Belley entre Lyon et Chambéry, Saint-Marcellin à proximité de Grenoble et Montbrison près de Saint-Étienne. Sous influence de ces grands pôles, elles sont portées par leur dynamique. Plus éloignées des métropoles, Montélimar et Aubenas bénéficient de l'attractivité propre au

¹ Dans la suite le terme « ville moyenne » sera utilisé pour décrire l'aire urbaine (pôle et couronne périurbaine).

2 En 2050, 30 % de seniors dans les villes moyennes

Part des personnes âgées dans la population des aires urbaines en 2013 et en 2050



Note de lecture : dans l'aire urbaine de Cluses, en 2013, 13 % de la population a 65 ans ou plus et 4 % à 80 ans ou plus. Ces parts atteindraient 24 % et 9 % en 2050.

Champ : aires urbaines de plus de 50 000 habitants en 2013

Sources : Insee, Recensement de la population 2013 et Omphale 2017 (scénario central)

sud de la Drôme et de l'Ardèche. La plupart de ces villes attractives abritent par ailleurs une population relativement jeune, d'où un excédent des naissances sur les décès qui amplifie leur croissance démographique, mais dans des proportions moindres que le solde migratoire.

D'ici 2050, ces villes devraient conserver une croissance démographique soutenue grâce aux migrations résidentielles, qui contribueraient en outre à ralentir le vieillissement de leur population. Thonon-les-Bains, au rythme de croissance particulièrement élevé entre 1999 et 2013, gagnerait ainsi 31 000 habitants supplémentaires d'ici 2050 (+ 0,8 % par an) si les tendances récentes se poursuivent (figure 3). À titre de comparaison, ce gain ne serait que de 3 900 en l'absence de migrations. De façon relativement comparable, Bourg-en-Bresse et Montélimar gagneraient respectivement 35 000 (+ 0,7 % par an) et 19 800 habitants supplémentaires (+ 0,6 % par an), contre seulement 10 200 et 3 900 en l'absence de migrations.

Parmi ces villes à forte croissance démographique, Aubenas se distingue car c'est une ville vieillissante, mais qui connaît une attractivité migratoire importante (+ 1,2 % par an entre 1999 et 2013). Elle attire plutôt des actifs au-delà de 40 ans et des retraités. Si elle conserve cette dynamique, elle pourrait abriter 16 200 habitants supplémentaires d'ici 2050 (+ 0,6 % par an), et 37 % de sa population serait alors âgée de 65 ans ou plus. Sans les migrations résidentielles, elle perdrait 5 200 habitants et compterait nettement moins de seniors (30 %).

Des pôles d'emplois jeunes parfois menacés par leur manque d'attractivité résidentielle

Onze villes moyennes ont connu des gains de population importants entre 1999 et 2013 grâce à l'excédent des naissances sur les décès, comme c'est le cas dans les grandes villes. Il s'agit de pôles traditionnels d'emplois de l'est de la région, dont la population est plutôt jeune. Ce sont de « grandes villes moyennes » (Valence, Mâcon, Vienne) ou des villes à dominante industrielle (Cluses, Romans-sur-Isère, Tournon-sur-Rhône, Annonay, Tarare, Pierrelatte). Seules font exception des villes comme Sallanches et Bourg-Saint-Maurice, à l'économie davantage tournée vers les habitants.

Dans certaines de ces villes, la croissance liée aux migrations est faible voire nulle, et a diminué dans la période la plus récente. Sans regain d'attractivité, c'est uniquement du fait de leur jeunesse actuelle et de l'excédent des naissances sur les décès qu'elles continueraient à gagner des habitants d'ici 2050. Le rythme de croissance serait toutefois ralenti par le vieillissement de la population. Valence, Vienne et Mâcon gagneraient ainsi respectivement 27 400, 14 200 et 9 900 habitants à l'horizon 2050, soit une évolution de population de + 0,2 % à + 0,4 % par an en moyenne.

D'autres villes, situées à la périphérie d'une aire plus grande, gagnent des habitants au jeu des migrations. Cluses à proximité de Genève, ainsi que Romans-sur-Isère et

Tournon-sur-Rhône près de Valence, attirent des familles d'actifs de moins de 40 ans. Cette attractivité, couplée à la jeunesse de leur population, devrait leur assurer à l'avenir une croissance démographique élevée. Romans-sur-Isère serait d'ailleurs la ville moyenne dont la croissance serait la plus soutenue d'ici 2050 (+ 0,8 % par an). Son aire d'influence gagnerait 25 300 habitants si les tendances récentes se poursuivent, contre seulement 9 100 en l'absence de migrations. Cluses, plus jeune des villes moyennes de la région, gagnerait quant à elle 29 000 habitants supplémentaires (+ 0,7 %), et même encore 17 700 en l'absence de migrations.

À l'opposé de ce modèle, Bourg-Saint-Maurice et Sallanches ont connu une récente perte d'attractivité migratoire très brutale. Alors que leur solde migratoire était encore positif entre 1999 et 2008, il devient fortement négatif au cours des cinq années suivantes. Ces villes continuent à attirer des habitants en provenance de communes rurales ou de plus petites aires urbaines proches mais enregistrent en revanche des départs importants de familles vers des villes de plus grande taille. Cette rupture d'attractivité, si elle se prolongeait, pourrait faire décroître la démographie de ces villes.

Un avenir incertain pour Oyonnax et Chamonix à dépeuplement rapide

Oyonnax et Chamonix-Mont-Blanc présentent la particularité de perdre des habitants sur l'ensemble de la période 1999-2013. Leur solde naturel élevé ne compense pas un déficit migratoire supérieur à 0,8 % par an, du fait notamment du départ de jeunes adultes.

S'agissant d'Oyonnax, ville à forte spécialisation industrielle, ces départs résultent de la perte massive d'emplois, particulièrement dans la sphère productive (- 1,4 % par an en moyenne). Son relatif isolement ne permet pas à ses habitants de trouver une solution de proximité pour pallier les disparitions d'emplois locaux. De fait, si Oyonnax continue d'attirer les habitants des petites villes avoisinantes, elle en perd au profit des aires d'influence de Lyon, Bourg-en-Bresse, Genève ou Annecy.

Dans le cas de Chamonix-Mont-Blanc, la perte d'habitants liée aux migrations est encore plus importante et concerne l'ensemble de la population, y compris les plus âgés. Elle est sans doute liée à l'augmentation du prix des loyers dans cette station touristique. Certains résidents permanents n'ont plus les moyens de se loger dans l'aire urbaine où ils travaillent et partent habiter dans la vallée, notamment à Sallanches.

Pour ces deux villes, la tendance de moyen terme suit celle de 2008 à 2013. Le déficit migratoire s'accroît même légèrement, et le départ de jeunes en âge d'avoir des enfants ralentit la croissance liée au solde naturel. Cela

pourrait laisser présager, à plus long terme, une décroissance et un vieillissement rapide de leur population.

Seules les migrations résidentielles continueraient à assurer une croissance modérée à certaines villes de l'ouest et du sud

À l'opposé, huit villes moyennes ont gagné des habitants entre 1999 et 2013 malgré un solde naturel particulièrement faible, voire négatif. Elles abritent une population plutôt âgée. Elles sont situées au sud (Crest, Privas) et à l'ouest de la région (Vichy, Le Puy-en-Velay, Saint-Flour) et ont souvent une fonction administrative ou présenteielle. Seules Issoire et Feurs, situées à proximité immédiate des aires de Clermont-Ferrand et de Saint-Étienne, ainsi que Brioude, sont des villes à dominante industrielle.

Seules les migrations résidentielles permettent à la population de ces villes de croître, à un rythme modéré inférieur à la moyenne régionale mais comparable au rythme national. La plupart attirent plutôt des retraités ou des actifs au-delà de 40 ans.

Le rythme de croissance démographique de la majorité de ces villes a peu varié tout au long de la période 1999-2013. Si les tendances

se poursuivent, la population de ces villes continuerait à augmenter modérément, sous l'effet exclusif des migrations. D'ici 2050, le Puy-en-Velay gagnerait ainsi 8 700 habitants supplémentaires, soit un rythme de croissance inférieur à 0,3 % par an. En l'absence de migrations, elle pourrait en perdre 2 300.

Seules Crest et Vichy ont vu leur attractivité migratoire et leur rythme de croissance démographique accélérer entre 2008 et 2013. Crest bénéficie notamment du desserrement de Valence. Quant à Vichy, si elle perd des habitants face à Clermont-Ferrand, elle en attire en provenance des petites et moyennes villes environnantes mais aussi de l'aire urbaine de Paris. Elle pourrait à l'avenir connaître une croissance soutenue accompagnée d'un vieillissement important de sa population. Selon ce scénario, sa population augmenterait de 14 400 habitants (+ 0,4 %) et elle approcherait les 100 000 habitants en 2050. En l'absence de migrations, sa population diminuerait en revanche de 8 300 habitants.

À l'inverse, Brioude a connu une forte perte d'attractivité migratoire dans les cinq dernières années, et attire principalement des personnes âgées. Si elle gagne encore

3 La croissance des villes moyennes sera surtout portée par le solde migratoire

Évolution de la population des aires urbaines entre 2013 et 2050

	Population de l'aire urbaine (en milliers d'habitants)		Évolution annuelle moyenne de la population de l'aire entre 2013 et 2050 (en %)		
	2013	2050	Totale	Due au solde naturel	Due au solde migratoire
Villes moyennes					
Valence	176	203	0,4	0,3	0,1
Bourg-en-Bresse	124	159	0,7	0,2	0,5
Vienne	113	127	0,3	0,3	0,0
Roanne	107	114	0,2	0,1	0,1
Mâcon	101	111	0,2	0,1	0,1
Cluses	93	121	0,7	0,5	0,2
Thonon-les-Bains	90	121	0,8	0,3	0,5
Vichy	84	99	0,4	-0,3	0,7
Montluçon	79	81	0,0	-0,4	0,4
Montélimar	76	96	0,6	0,2	0,4
Le Puy-en-Velay	75	84	0,3	0,0	0,3
Romans-sur-Isère	74	99	0,8	0,2	0,6
Aurillac	65	61	-0,2	-0,4	0,2
Moulins	62	66	0,2	-0,1	0,3
Aubenas	60	76	0,6	-0,5	1,1
Grandes villes					
Lyon	2 238	2 828	0,6	0,7	-0,1
Grenoble	684	828	0,5	0,5	0,0
Saint-Étienne	515	564	0,2	0,3	-0,1
Clermont-Ferrand	473	597	0,6	0,3	0,3
(Genève)-Annemasse	300	512	1,5	0,6	0,9
Annecy	225	307	0,9	0,4	0,5
Chambéry	220	279	0,7	0,3	0,4

Champ : aires urbaines de plus de 50 000 habitants en 2013
Sources : Insee, Recensement de la population 2013 et Omphale 2017 (scénario central)

des habitants, cette ville connaît aujourd'hui une trajectoire plus incertaine.

Des villes en déclin avec parfois un retournement favorable

Six villes moyennes abritent également une population âgée. Mais, à l'inverse des précédentes, elles sont peu attractives, ce qui accentue le vieillissement de la population. Ces villes sont situées à l'ouest de la région (Roanne, Thiers, Moulins, Montluçon, Aurillac), à l'exception de Saint-Jean-de-Maurienne dans la partie alpine. Bien qu'elles aient des profils diversifiés, elles connaissent toutes, entre 1999 et 2013, une stagnation ou diminution de la population liée à celle de l'emploi, particulièrement dans la sphère productive.

Pour Thiers, Saint-Jean-de-Maurienne, Aurillac et Montluçon, ce manque d'attractivité migratoire, lié à leurs difficultés économiques, s'est accentué entre 2008 et 2013. Thiers et Saint-Jean-de-Maurienne perdent des habitants

de tous âges, essentiellement du fait de départs vers les grandes villes de la région. À Aurillac et Montluçon, les arrivées équilibrent les départs mais ne compensent pas le déficit de naissances par rapport aux décès et n'enrayent pas le vieillissement de la population. Sauf à regagner en attractivité résidentielle, la population de ces deux villes stagnerait voire diminuerait à l'horizon 2050. Montluçon ne gagnerait ainsi que 1 400 habitants supplémentaires en près de 40 ans, et Aurillac en perdrait 4 300. Une personne sur trois serait âgée de 65 ans ou plus.

Pour ces villes en manque d'attractivité, un retournement de la tendance migratoire n'est cependant pas à exclure. C'est le cas de Moulins et Roanne, qui ont connu récemment l'arrivée sur leur territoire de familles d'actifs. Si elles perdent des habitants au profit de plus grandes villes, en particulier Clermont-Ferrand, elles en attirent davantage en provenance des communes rurales et des petites et moyennes aires des départements voisins. Par ailleurs, Roanne ne perd plus d'habitants dans ses échanges avec l'aire de Lyon. Ce regain

d'attractivité a permis à ces deux villes de stopper leur baisse de population, et pourrait leur permettre de renouer avec une croissance modérée. Roanne et Moulins pourraient ainsi gagner respectivement 6 700 et 4 500 habitants supplémentaires d'ici 2050 (+ 0,2 %) si cette tendance se maintient. En revanche, en l'absence de migrations, Roanne gagnerait moins de 2 000 habitants, et Moulins en perdrait près de 4 000. ■

Le mot du partenaire

Dans le cadre des travaux de sa section prospective, le CESER Auvergne-Rhône-Alpes a engagé une réflexion sur les villes moyennes. En effet, l'avenir des villes moyennes est prégnant pour notre région, tant par leur proximité avec les espaces ruraux que par leur place dans le mouvement de métropolisation. Après une première publication consacrée à l'analyse de leur profil fonctionnel et de leur place dans les réseaux d'échanges, cette seconde publication s'intéresse à leurs perspectives d'évolution démographique.

Définitions et méthodes

Dans cette étude, est considérée comme **ville moyenne** un pôle de moyenne ou grande aire urbaine, comprenant donc plus de 5 000 emplois, dont la population est inférieure à 150 000 habitants et qui n'est pas préfecture d'une ancienne région. Sur les 311 villes de France métropolitaine répondant à cette définition, 35 se situent en Auvergne-Rhône-Alpes, en incluant Mâcon dont la couronne périurbaine déborde sur la région, bien que son pôle se situe en Bourgogne-Franche-Comté.

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours de l'année.

Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties.

Méthodologie

Les évolutions démographiques sur la période 1999-2013 sont issues des données des recensements (population) et de l'état-civil (naissances et décès).

Les projections démographiques locales pour la période 2013-2050 sont une déclinaison des projections France entière diffusées par l'Insee en novembre 2016. Le modèle Omphale permet de réaliser, pour toute zone d'au moins 50 000 habitants, des projections infranationales en projetant d'année en année les pyramides des âges des différents territoires. L'évolution de la population par sexe et âge repose sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations (flux internes à la France et solde migratoire avec l'étranger).

Le principal scénario utilisé ici, dit « scénario central », reproduit les différentes tendances observées sur le passé récent (solde migratoire de la France avec l'étranger de + 70 000 par an, fécondité stable et évolution de la mortalité parallèle à la tendance nationale). Ces migrations peuvent connaître des retournements de tendance liés à l'économie ou au développement urbain, ce qui explique les divergences entre les projections anciennes et la réalité mesurée.

Le modèle Omphale n'utilise aucune hypothèse de type économique pour ses projections. C'est pourquoi on parle bien de projections et non de prévisions.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :

Jean-Philippe Grouthier

Rédactrice en chef :

Aude Lécroart

Mise en page :

Agence Elixir, Besançon

Crédits photos : Fotolia

ISSN : 2495-9588 (imprimé)

ISSN : 2493-0911 (en ligne)

© Insee 2017

Pour en savoir plus

- « D'ici 2050, la population augmenterait dans toutes les régions de métropole », *Insee Première* n° 1652, juin 2017
- « 9,4 millions d'habitants à l'horizon 2050 », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 41, juin 2017
- « Des villes moyennes marquées par leur diversité fonctionnelle et leur insertion dans un réseau métropolitain », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 39, mai 2017

